

ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Commission de l'économie,
des finances, du budget et de
la fonction publique

N° 46-2023

Papeete, le 15 JUIN 2023

RAPPORT

relatif à une proposition de délibération relative à la modification n° 1 du budget de l'assemblée de la Polynésie française pour l'exercice 2023,

présenté au nom de la commission de l'économie, des finances, du budget et de la fonction publique,

par Monsieur le représentant Vincent MAONO

Document mis
en distribution

Le 15 JUIN 2023

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les représentants,

La première modification budgétaire concernant l'exercice qui suit le vote du compte administratif et le vote de la délibération d'affectation, doit obligatoirement reprendre les résultats comptables cumulés de l'exercice précédent après couverture du besoin de financement en section d'investissement.

Ainsi, le montant du résultat cumulé de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2022 qui s'élève à 768 728 421 F CFP est inscrit à la ligne budgétaire 002 en recette de fonctionnement.

Par ailleurs, une recette complémentaire de 23 607 221 F CFP à la mission 991 « *Gestion Financière* » est inscrite au titre de la quote-part de la subvention relative au financement de l'immeuble Tetunae transférée au compte de résultat. Le montant des recettes supplémentaires s'élève à 792 335 642 F CFP.

Mission	Intitulé	Montant (F CFP)
002	Résultat de fonctionnement reporté	768 728 421
991	Gestion financière	23 607 221
	TOTAL	792 335 642

Celles-ci permettent de financer à la mission 960 « *Pouvoirs publics* » la reprise des reliquats de crédits collaborateurs non consommés depuis le début de la mandature pour un montant de 152,1 millions F CFP, un complément de 79 millions F CFP à la mission 961 « *Moyens internes* » destiné à l'amortissement exceptionnel des bâtiments, les conséquences de la revalorisation du point d'indice de rémunération FPT de 1030 à 1060 à hauteur de 60,9 millions F CFP (37 millions F CFP à la mission 960 et 23,9 millions F CFP à la mission 962 « *Personeel* ») et la comptabilisation d'une provision exceptionnelle de 500,333 millions F CFP destinée à l'amortissement futur des immobilisations corporelles de notre institution à la mission 991 « *Gestion financière* ».

Les dépenses de fonctionnement sont donc modifiées comme suit :

Mission	Intitulé	Montant (F CFP)
960	Pouvoirs publics	189 100 000
961	Moyens internes	79 002 640
962	Personnel	23 900 000
991	Gestion financière	500 333 002
	TOTAL	792 335 642

Par ailleurs, outre l'excédent de fonctionnement capitalisé de 41 456 364 F CFP et des amortissements complémentaires de 79 002 640 F CFP, il est proposé la reprise de la totalité du résultat d'investissement reporté soit 177 767 693 F CFP. Les recettes d'investissement sont donc abondées de 298 226 697 F CFP.

Ceci permet de financer le report des crédits d'investissement non utilisés au 31 décembre à hauteur de 274 619 476 F CFP, conformément à l'article 20 de la loi du pays n° 2021-9 du 1^{er} février 2021 relative au régime budgétaire de la Polynésie française d'une part, et d'autre part, la quote-part de subvention d'investissement reçue transférée au compte de résultat à hauteur de 23 607 221 F CFP.

En conséquence le budget d'investissement est modifié de la manière suivante :

Mission /Ligne budgétaire	art	Libellé	En recette	AP	En dépense (crédits de paiement)
OO1		RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	177 767 693		
		Total ligne OO1	177 767 693		
900	106 8	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	41 456 364		
900	2813	Amortissement de constructions	79 002 640		
		Total mission 900	120 459 004		
Mission /Ligne	AP				
900	1.2017	Matériel, outillage et mobilier			3 623 285
900	2.2017	Travaux			16 927 908
900	3.2017	Logiciels			14 582 947
900	1.2019	Matériel de transport			296 900
900	2.2019	Travaux			81 638 632
900	1.2021	Matériel, outillage et mobilier			55 549 804
900	1.2022	Etudes			2 000 000
900	2.2022	Travaux			100 000 000
900	1.2023	Subvention d'investissement reçue transférée au compte de résultat		23 607 221	23 607 221
		Total mission 900		23 607 221	298 226 697
		Total général	298 226 697	23 607 221	298 226 697

*
* *

Examinée en commission le 15 juin 2023, la proposition de délibération relative à la modification n° 1 du budget de l'assemblée de la Polynésie française pour l'exercice 2023 a recueilli un vote favorable unanime des membres de la commission. En conséquence, la commission de l'économie, des finances, du budget et de la fonction publique propose à l'assemblée de la Polynésie française d'adopter la proposition de délibération ci-jointe.

LE RAPPORTEUR

Vincent MAONO

**ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE**

PROPOSITION DE DÉLIBÉRATION N°

/APF

DU

relative à la modification n° 1 du budget de l'assemblée de la Polynésie française pour l'exercice 2023

L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi du pays n° 2021-9 du 1^{er} février 2021 relative au régime budgétaire de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu la délibération n° 2021-49 APF du 29 avril 2021 complétant la loi du pays n° 2021-9 du 1^{er} février 2021 relative au régime budgétaire de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 2022-97 APF du 8 décembre 2022 modifiée relative au budget général de la Polynésie française pour l'année 2023 ;

Vu la délibération n° 2022-101 APF du 13 décembre 2022 portant adoption du budget de l'assemblée de la Polynésie française pour l'exercice 2023 ;

Vu l'avis du bureau en date du 12 juin 2023 ;

Vu la proposition de délibération déposée par M. Antony GEROS, Président de l'assemblée de la Polynésie française, et enregistrée au secrétariat général de l'assemblée de la Polynésie française sous le numéro 6225 du 12 juin 2023 ;

Vu la lettre n° /2023/APF/SG du portant convocation en séance des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu le rapport n° du de la commission de l'économie, des finances, du budget et de la fonction publique,

Dans sa séance du

A D O P T E :

PREMIÈRE PARTIE

Les conditions générales de l'équilibre réel

Article 1^{er}.- Les évaluations de recettes et les plafonds de dépenses sont modifiés par section, comme suit :

Recettes	Dépenses
792 335 642	792 335 642
298 226 697	298 226 697
1 090 562 339	1 090 562 339

DEUXIÈME PARTIE

Les moyens alloués et dispositions diverses

Article 2.- Le montant des recettes de fonctionnement est modifié par mission, comme suit :

Mission	Intitulé	Montant (F CFP)
OO2	Résultat de fonctionnement reporté	768 728 421
991	Gestion financière	23 607 221
	TOTAL	792 335 642

Article 3.- Le montant des crédits de fonctionnement est modifié par mission comme suit :

Mission	Intitulé	Montant (F CFP)
960	Pouvoirs publics	189 100 000
961	Moyens internes	79 002 640
962	Personnel	23 900 000
991	Gestion financière	500 333 002
	TOTAL	792 335 642

Article 4.- Le montant des recettes d'investissement est modifié par mission, comme suit :

Mission	Intitulé	Montant (F CFP)
OO1	Résultat d'investissement reporté	177 767 693
900	Pouvoirs publics	120 459 004
	TOTAL	298 226 697

Article 5.- Les mesures nouvelles relatives aux autorisations de programmes et à leurs montants respectifs sont fixées par unité individualisée et par mission, comme suit :

Mission	Programme	AP	Intitulé	Montant en + (F CFP)
900	90002	1.2023	Pouvoirs publics Assemblée de la Polynésie française Subvention d'investissement transférée au compte de résultat Total mission 900	 23 607 221 23 607 221

Article 6.- Le montant des crédits de paiement est modifié par mission, comme suit :

Mission	AP	Libellé	En +	En -
900	1.2017	Matériel, outillage et mobilier	3 623 285	
900	2.2017	Travaux	16 927 908	
900	3.2017	Logiciels	14 582 947	
900	1.2019	Matériel de transport	296 900	
900	2.2019	Travaux	81 638 632	
900	1.2021	Matériel, outillage et mobilier	55 549 804	
900	1.2022	Etudes	2 000 000	
900	2.2022	Travaux	100 000 000	
		Total CP reportés sur 2023	274 619 476	
900	1.2023	Subvention d'investissement reçue transférée au compte de résultat	23 607 221	
		Total mission 900	298 226 697	0
		Total général	298 226 697	0

Article 7.- Le Président de l'assemblée de la Polynésie française est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française.

La secrétaire,

Odette HOMAI

Le Président,

Antony GEROS

ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
BUDGET DE L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

PROJET DE COLLECTIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT

EXERCICE 2023

Date 09/06/2023

Page 2

ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
 PROJET DE COLLECTIF EXERCICE 2023
 SECTION DE FONCTIONNEMENT (en FCP)

Date 09/05/2023

Page 5

BUDGET DE L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

POUVOIR PUBLICS		MISSION : 960
MISSION / ART	LIBELLE	AJUSTEMENTS & MESURES NOUVELLES
DEPENSES		
	DEPENSES DIRECTES	
54111	Rémunération brute	1 700 000
645	Charges sociales	450 000
6531	Indemnités	14 200 000
6533	Césations et pensions de retraite	1 800 000
6534	Césations sociales	2 150 000
65882	Dotation aux groupes d'élus	2 400 000
65963	Collaborateurs des élus	163 600 000
65864	Charges patronales des collaborateurs	2 800 000
	Total DEPENSES DIRECTES	199 100 000
	TOTAL DEPENSES.....	199 100 000
	DEFICIT	199 100 000

ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
 PROJET DE COLLECTIF EXERCICE 2023
 SECTION DE FONCTIONNEMENT (en FCP)

Date 09/06/2023

Page 7

BUDGET DE L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

MOYENS INTERNES		MISSION : 961
MISSION / ART	LIBELLE	AJUSTEMENTS & MESURES NOUVELLES
DEPENSES		
681	DEPENSES DIRECTES	
	Dotal* amort. & aux provis* - Charges de fct.	79 002 640
	Total DEPENSES DIRECTES	79 002 640
	TOTAL DEPENSES	79 002 640
DEFICIT		79 002 640

ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
 PROJET DE COLLECTIF EXERCICE 2023
 SECTION DE FONCTIONNEMENT (en FCP)

Date 05/06/2023

Page 9

BUDGET DE L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

PERSONNEL		MISSION : 962
MISSION / ART	LIBELLE	AJUSTEMENTS & MESURES NOUVELLES
DEPENSES		
	DEPENSES DIRECTES	
64111	Rémunération brute	18 600 000
6413	Personnel non titulaire	100 000
645	Charges sociales	5 200 000
	Total DEPENSES DIRECTES	23 900 000
	TOTAL DEPENSES	23 900 000
	DEFICIT	23 900 000

ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
 PROJET DE COLLECTIF EXERCICE 2023
 SECTION DE FONCTIONNEMENT (en FCP)

Date 09/06/2023

Page 11

BUDGET DE L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

GESTION FINANCIERE		MISSION : 991
MISSION / ART	LIBELLE	AJUSTEMENTS & MESURES NOUVELLES
DEPENSES		
681	DEPENSES DIRECTES	
	Dolat* amort. & aux provis* - Charges de fct	500 333 002
	Total DEPENSES DIRECTES	500 333 002
	TOTAL DEPENSES.....	500 333 002
RECETTES		
777	RECETTES DIRECTES	
	Quoto-part subv inv transférées au cpte de résultat	23 607 221
	Total RECETTES DIRECTES	23 607 221
	TOTAL RECETTES.....	23 607 221
DÉFICIT		476 725 781



BALANCE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (EN FCP)
EXERCICE 2023

BUDGET DE L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

		DPSSES DIRECTES	%DEP	RCTES DIRECTES	%REC	TOT DEPENSES	TOT RECETTES
002	Résultat de fonctionnement reporté	0	0,00	768 728 421	97,02	0	768 728 421
960	POUVOIR PUBLICS	189 100 000	23,27	0	0,00	189 100 000	0
961	MOYENS INTERNES	79 002 640	9,97	0	0,00	79 002 640	0
962	PERSONNEL	23 900 000	3,02	0	0,00	23 900 000	0
991	GESTION FINANCIERE	500 333 002	63,15	23 607 221	2,98	500 333 002	23 607 221
		792 335 642	100,00	792 335 642	100,00	792 335 642	792 335 642
TOTAL GENERAL		792 335 642		792 335 642		792 335 642	792 335 642



ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
BUDGET DE L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

AVANT-PROJET DE BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT

EXERCICE 2023

ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
 AVANT-PROJET DE BUDGET EXERCICE 2023
 SECTION D'INVESTISSEMENT (en FCP)

Date 28/04/23

Page 2

BUDGET DE L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

POUVOIRS PUBLICS		MISSION : 900			
PROGRAMME / AP / ART	LIBELLES	AP SERVICES VOTES	AP MESURES NOUVELLES	TOTAL DES AP	CREDITS DE PAIEMENT
DEPENSES					
1.2023	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat		23 507 221	23 507 221	
90002 ASSEMBLEE DE LA POLYNESIE FRANCAISE			23 507 221	23 507 221	
	TOTAL DEPENSES.....		23 507 221	23 507 221	238 226 697
RECETTES					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés				41 456 364
2813	Constructions				79 002 640
	TOTAL RECETTES.....				120 459 004
	DEFICIT.....				177 767 693

BALANCE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (EN FCP)
EXERCICE 2023

SUDGET DE L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE		DEPENSES	% TOT	RECETTES	% TOT
001	Résultat d'investissement reporté	0		177 767 693	59,61
900	POUVOIRS PUBLICS	298 226 697	100	120 459 004	40,39
TOTAL GENERAL		298 226 697	100	298 226 697	100

BALANCE GENERALE DU BUDGET DE L'ASSEMBLEE DE LA POLYNESIE FRANCAISE (en FCP)
EXERCICE 2023

ARTICLE	LIBELLES	MOUVEMENTS BUDGETAIRES				MOUVEMENTS REELS				MOUVEMENTS D'ORDRES			
		DEPENSES	%	RECETTES	%	DEPENSES	%	RECETTES	%	DEPENSES	%	RECETTES	%
SECTION INVESTISSEMENT		298 226 697	100%	298 226 697	100%	274 619 476	100%	219 224 057	100%	23 607 221	100%	79 002 640	100%
001	Résultat d'investissement reporté			177 767 693	59,61%			177 767 693	81,09%				
10	Dotations, fonds divers et réserves			41 456 364	13,90%			41 456 364	18,91%				
13	Subventions d'investissement	23 607 221	7,92%							23 607 221	100,00%		
25	Immobilisations en cours	274 619 476	92,08%			274 619 476	100,00%						
28	Amortissements des immobilisations		0,00	79 002 640	26,49%							79 002 640	100,00%
SECTION FONCTIONNEMENT		792 335 642	100%	792 335 642	100%	713 333 002	100%	768 728 421	100%	79 002 640	100%	23 607 221	100%
002	Résultat de fonctionnement reporté			768 728 421	97,02%			768 728 421	100,00%				
64	Charges de personnel	26 050 000	3,3%			26 050 000	3,7%						
65	Autres charges d'activité	186 950 000	23,59%			186 950 000	26,2%						
68	Dotations aux amortissements et provisions	579 335 642	73,12%			500 333 002	70,1%			79 002 640	100,00%		
77	Produits exceptionnels			23 607 221	2,98%							23 607 221	100,0%
TOTAL GENERAL		1 090 562 339		1 090 562 339		987 952 478		987 952 478		102 609 861		102 609 861	